



13è SESSION DU CONSEIL DES DROITS HUMAINS

TABLE RONDE INTERACTIVE

Sur le thème :

ENJEUX ET DEFIS DE LA MISE EN APPLICATION DE LA CONVENTION DE 1948 SUR LA REPRESSION ET LA PREVENTION DU GENOCIDE ET DES AUTRES CRIMES CONTRE L'HUMANITE

JUSTIFICATION ET CONTEXTE

- v .Il y a une année presque jour pour jour que s'est tenue la Conférence internationale contre le racisme. Les participants à ces assises ont affirmé la relation évidente entre le racisme et les crimes contre l'Humanité, le génocide en l'occurrence.
- v .En effet, dans ses différents aspects, le racisme ne se limite pas à des concepts théorisés ou circonscrits dans un passé lointain où les peuples et les cultures s'affrontaient. Le crime de génocide en est une manifestation extrême dont l'extermination d'un groupe humain pour son appartenance donnée implique non seulement la tuerie massive d'êtres humains dans une barbarie sans nom, mais aussi les défis conséquents tels que le négationnisme, les limites de la justice répressive, le problème de la réparation, les pesanteurs sur les politiques de réconciliation. Ces réalités ne relèvent pas de l'histoire ancienne mais plutôt de l'actualité.
- v En effet, l'adoption de la Convention de 1948 sur la répression et la prévention du crime de génocide n'a pu préserver des millions d'êtres humains à être emportés par le même mal absolu ou par d'autres crimes contre l'Humanité au cours de la 2è moitié du 20è siècle.
- v . Il nous paraît donc judicieux d'organiser des échanges sur cette problématique dans le but de sensibiliser le Conseil des Droits Humains et les autres institutions concernées afin que des voies et moyens visant plus de prévention fassent objet de plus de préoccupation.

OBJECTIFS ET ATTENTES

1. La table Ronde interactive a pour but majeur d'attirer l'attention de la Communauté internationale par le biais des membres du Conseil des Droits Humains sur les enjeux et les défis observés dans la mise en application de la Convention de 1948 de même que l'attention réservée à cet instrument depuis l'Holocauste juif jusqu'au génocide des Tutsi du Rwanda en 1994. Elle permettra la prise de conscience sur la persistance d'autres crimes contre l'Humanités ayant caractérisés les nombreux conflits armés et guerres civiles des dernières décennies
2. Les représentants des Gouvernements, des institutions, des ONG et associations qui y participeront seront motivés davantage à s'engager dans la mise en application de la Convention de 1948 sur la prévention et la répression du crime de génocide. De judicieuses recommandations et nouvelles approches seront proposées.
3. Après la Table Ronde interactive, le compte rendu des travaux servira de référence pour les activités ultérieures à être engagées les partenaires intéressés ou concernés par le sujet.

LES SOUS THEMES ET LES ORATEURS

.LE DROIT A LA VIE AU CENTRE DE TOUS LES INSTRUMENTS DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS DONT LA CONVENTION DE 1948 SUR LA REPRESSION ET LA PREVENTION DU GENOCIDE ET AUTRES CRIMES CONTRE L'HUMANITE

Par Monsieur **Alfredo de ZAYAS**, Ancien Haut fonctionnaire du Haut Commissariat des Droits Humains, Professeur à « Geneva School of Diplomacy et International Relations »

RWANDA SEIZE ANS APRES
LES ACQUIS ET LES DEFIS DU PLUS JAMAIS CA

S.E Madame SEBUDANDI Venentie, Ambassadeur Représentant Permanent du Rwanda auprès de l'ONU et autres Organisations Internationales

GUERRES, CRIMES CONTRE L'HUMANITE ET VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME EN RDC, REGARD DE LA SOCIETE CIVILE

Par Monsieur **DOLLY IBEFO MBUNGA**, Directeur Exécutif de l'ONG « la voix des sans voix »

GENOCIDE ET CRIMES CONTRE L'HUMANITE ET LES LIMITES DE LA JUSTICE TRANSITIONNELLE, CAS DU BURUNDI

NININHAZWE Pacifique, Secrétaire Général FORSC du Burundi

FEMMES ET ENFANTS FACE AUX CRIMES CONTRE L'HUMANITE DURANT LES CONFLITS ARMES, EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE

Par Madame Nyaradzayi GUMBONZVANDA
Secrétaire Générale de Young World Christian Association (YWCA)

DIFFERENTES MESURES DEJA ADOPTEES PAR LA COMMISSION ET LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME ET AUTRES ACTIONS

Par Madame **Aline DEDEYAN**
Sociologue, ex-fonctionnaire documentaliste à L'ONUG

DU SUIVI DE LA TABLE RONDE

Tous les participants et différents partenaires seront sollicités pour arrêter les meilleures voies de suivi par des approches qu'ils jugent adéquats. En effet les idées et recommandations qui auront été exprimées devront retenir l'attention et servir de référence d'action.

Par sa longue expérience de terrain vu que les membres de ses réseaux vivent les problèmes au quotidien, BANGWE et DIALOGUE offriront toujours sa coopération à toute initiative qui serait engagée par différents partenaires sur la prévention du crime de génocide et les autres crimes contre l'humanité, et dans la recherche des meilleures approches de paix et réconciliation.